

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 46 (1958)

Heft: 856

Artikel: Comité de l'Alliance

Autor: Y.L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269169>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE-ÇI, DE-LÀ

Ailleurs

Un congrès mondial d'orientation professionnelle se tiendra à Bruxelles du 17 au 26 juillet 1958. Ce congrès prévoit une exposition didactique et une exposition rétrospective.

Le nouveau directeur d'une grande compagnie d'assurances belge à Anvers, « L'Aigle belge » est une femme, Mlle Gabrielle Gillion.

A l'organisation internationale du Travail, une femme, Mlle Catherine Nazio, a été promue au rang de conseiller, pour la première fois.

Joséphine Baker, l'ancienne vedette de music-hall, a été nommée Chevalier de la Légion d'honneur, à titre militaire, pour avoir accompli, pendant la dernière guerre, de nombreuses et dangereuses missions comme lieutenant aviateur dans l'armée du Général de Lattre de Tassigny.

Aux Pays-Bas, pour la première fois, une femme sténographe a été nommée au Parlement, tandis qu'en France, un concours ouvert pour le recrutement d'un sténographe à l'Assemblée nationale a été réservé aux candidats du sexe masculin.

Un groupe de femmes, à la tête desquelles se trouve Mme Esther Lutteman, a créé une Eglise luthérienne dissidente, pour protester contre la décision de l'Eglise officielle qui refuse aux femmes le droit d'exercer les fonctions de pasteur.

En Allemagne occidentale, un cinéma sur cinq est dirigé par une femme; sur les 264 cinémas que compte Berlin, 71 ont une directrice ou une femme dans leur direction.

Comité de l'Alliance

Le comité de l'Alliance a siégé le 18 février à Zurich, sous la présidence de M^e Denise Berthoud, présidente. Il examine tout d'abord les comptes de l'année écoulée, présentés par Mme Biender, trésorière. Celle-ci donne en outre les renseignements définitifs sur le milkbar que l'Alliance exploitera en régie pour la Saffa, avec une modeste part au bénéfice.

Puis il est question des diverses Commissions dans lesquelles l'Alliance est ou devrait être représentée. C'est ainsi qu'elle interviendra pour obtenir une place dans la Commission fédérale de lutte contre le bruit, qui ne compte que des hommes. Les femmes ne souffriraient-elles pas du bruit dont « jout » notre époque? D'autre part, le Comité a appris avec satisfaction que le Comité d'organisation de l'Exposition nationale de 1964 a fait appel à Mme E. Carrard, mais il fera des démarches pour qu'elle n'y reste pas seule femme.

La démission de Mme Haemmerli a laissé plusieurs places vacantes qu'il faudra pourvoir: l'une dans le Bureau exécutif où elle est remplacée par Mme Dr Keller-Oetli de Schinznach, l'autre dans la Commission des finances, enfin à la tête de la Commission de presse. M^e Berthoud rappelle avec reconnaissance que c'est à Mme Haemmerli que notre Service de presse doit son nouvel essor.

L'Union suisse pour la protection des ci-

Chez nous

L'Union internationale pour la protection de la moralité publique tiendra son deuxième congrès international à Fribourg, en juillet prochain.

Deux femmes, sur 26 concurrents, ont obtenu, à Lausanne, le 15 février, leur diplôme de monitrice pour la conduite des automobiles.

Mlle Josette Nicolas, à Rolle, vient d'obtenir à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne son diplôme d'architecte.

Mme Sandoz-Peter, directrice de l'importante fabrique d'horlogerie Bulova, à Bienne, a été nommée membre du conseil d'administration de la société Bulova à New-York; elle reste directrice de l'entreprise bernoise.

En pays musulman, un nouveau code

Au Maroc, le nouveau code de droit musulman relatif au mariage et au divorce, a été mis en application le 1er janvier.

On tend à faire de la femme l'égale de l'homme. Elle donnera désormais un libre consentement au choix de son époux. Sa dot, dont elle garde la disposition exclusive est protégée par des dispositions nouvelles. Certains abus de répudiation, dont elle était victime ont été corrigés. Elle ne pourra prendre d'époux avant l'âge de 15 ans révolus, et l'époux devra en avoir au moins dix-huit... la femme pourra mentionner dans l'acte de mariage une clause qui lui confère le droit de rompre le lien conjugal si son conjoint prend une nouvelle épouse.

(Selon le correspondant du « Monde » à Rabat.)

vils a organisé une exposition itinérante, qui commence actuellement son voyage à travers les villes du pays; les Centres de liaison seront chargés de faire de la propagande parmi les sociétés affiliées.

L'assemblée des délégués de l'Alliance sera la première organisation à siéger à la Saffa, les 18 et 19 juillet, soit le lendemain de l'ouverture officielle.

Disons pour terminer que Mlle Naegeli montra une petite maquette de la représentation de l'Alliance à la Saffa, qui intéressa vivement les membres du Comité. Y. L.

Centre de liaison Genevois

Le 17 février eut lieu l'Assemblée annuelle des délégués du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises. Le sujet principal de la séance est relaté en première page.

Le rapport de la présidente, malade, fut approuvé. Il avait été lu par Mlle V. Weibel, vice-présidente. Celle-ci, dans sa lecture, omiss les passages où le Dr Girod la remerciait de l'activité et du dévouement dont elle fait preuve pour suppléer la présidente. Il convient ici de combler cette lacune. Mlle Weibel a fait approuver tour à tour le rapport financier et celui de l'Aide aux Mères.

Pour éviter de coïncider avec les fêtes de Pâques, le « Mouvement » paraîtra, non pas le 5 avril, premier samedi du mois, mais le 12 avril.

secrète la rongeaient. C'était bien cela, Bertha avait une grosse préoccupation.

Après la mort d'une amie, elle s'était occupée de son mari, qui était un homme au cœur bien placé, et bien doué; il donnait des leçons de langues, mais il avait toujours manqué de sens pratique et il était peu capable de se frayer un chemin dans la vie. Depuis son veuvage, il avait de la peine, à subsister; sa femme, qui était pratique et énergique, lui manquait pour tout, aussi était-il très négligé, et il était à prévoir qu'avec le temps, il le serait de plus en plus. Il lui fallait une aide efficace, radicale, pas seulement un palliatif, comme le serait par exemple, une aide matérielle momentanée. Et elle, Bertha, était sans ressources, malade avec cela, et on ne pouvait pas savoir ce qui pouvait lui arriver. Et alors, elle avait pensé à une solution, la seule, croyait-elle; ne pouvait-on pas assurer une petite rente viagère à ce vieillard? Et Bertha l'avait regardée avec des yeux suppliants! oui, Bertha voulait qu'elle, ELLE, assure une rente à cet homme!

Elle avait été profondément indignée; quel aplomb! Elle avait toujours donné de l'argent aux pauvres, à quelques-uns même, pendant des années — mais s'obliger à assurer une rente viagère? Et cela non pas même à un parent, mais à un étranger, un hom-

Silhouettes du passé

Julie de Bondeli, une amie de J.-J. Rousseau

Spirituellement introduite par la présidente du Lyceum, Mme Olivier, Mme de Watteville (en littérature Alville) a offert aux Lycéennes une de ses érudites et suggestives évocations du passé.

Cette fois-ci, il ne s'agissait ni de la Grande Duchesse Anna Fédorovna, ni de Mme Eynard, mais d'une Bernoise dont il fut très peu parlé jusqu'ici; cependant elle a laissé sa trace dans l'histoire littéraire, car elle fut la fiancée de Wieland et l'amie de Jean-Jacques Rousseau.

La famille de Bondeli était originaire des environs du lac de Bienne, mais au XVIII^e siècle, elle faisait partie de l'aristocratie de la ville de Berne et ce fut l'occasion, pour la confrencière de décrire cette vie de société où les réfugiés protestants français avaient apporté les manières raffinées de l'aristocratie française et le goût des lettres.

Julie de Bondeli, enfant précoce, extraordinairement douée, eut le goût de la culture philosophique et littéraire, si chère à son époque; elle lisait beaucoup, mais traitait son esprit en enfant gâté, elle ne lui imposait pas des nourritures qui lui déplaçaient et évitait ainsi le genre pédant ou guindé. Elle eut bientôt un salon réputé où brillait sa conversation spirituelle. Elle n'a guère écrit et ne voulait rien livrer à la publication. Ce qu'on sait d'elle et de ses idées, on le connaît

par sa correspondance et celle de ses amis et c'est là que Mme de Watteville a puisé les éléments du portrait qu'elle en a tracé, de sa brève idylle avec Wieland, qui rompit brutalement leurs fiançailles, mais auquel, généralement, elle ne garda pas rancune.

Largement ouverte aux idées neuves de son temps, Julie de Bondeli fut attirée par les opinions de Jean-Jacques Rousseau et elle le défendit, lors des attaques dont il fut l'objet, de la part du gouvernement bernois quand il séjournait à Moutier. Julie et Jean-Jacques échangèrent des lettres et se rencontrèrent deux fois. Julie n'était pas une amie sentimentale, mais un esprit dévoué à sa cause et Jean-Jacques apprécia les lettres qu'elle écrivait à propos de la Nouvelle-Héloïse et de l'Emile, il aurait voulu les faire paraître dans une édition de ses œuvres. Elle s'y opposa.

Julie, atteinte depuis de longues années d'une maladie de poitrine, s'éteignit à 47 ans, la même année que son ami, en 1778.

On voudrait en savoir davantage sur cette figure dont la confrencière a esquissé les contours. Le cadre, le milieu où elle évoluait nous a été dépeint avec couleur et humour, il faut souhaiter maintenant qu'une étude plus poussée de la correspondance nous offre une image moins floue d'une Bernoise qui mérite d'être mieux appréciée.

A. W. G.

Autour du monde

L'Ideée a marché en 1957

Finlande

Mme Irma Karvikka a été nommée Ministre des affaires sociales dans le cabinet formé le 27 mai 1957.

Inde

A la suite des élections tenues en février-mars 1957, vingt-sept femmes ont été élues au Lok Sabha (chambre basse du Parlement); vingt-et-une femmes avaient été élues aux élections précédentes. Actuellement, le nombre total des femmes membres des diverses assemblées d'Etat est de 195, comparé à 80 avant les dernières élections.

Deux femmes ont été nommées Deputy Ministers au Cabinet formé en avril 1957; Mme Lakshmi Menon a été nommée Deputy Minister pour les affaires étrangères et Mme Violet Alva Deputy Minister pour les affaires intérieures.

Mlle Padma Naidu a été nommée gouverneur du Bengale occidental.

Irlande

Cinq femmes ont été élues au cours des élections récentes au Dail Eireann, tenues le 5 mars 1957.

Pays-Bas

Deux sièges devenus vacants au Parlement (un dans la Chambre haute et un dans la Chambre basse) ont été remplis par des femmes; le nombre des femmes parlementaires est actuellement de cinq dans la Chambre haute et quatorze dans la Chambre basse.

Mme Verway-Jonker a été nommée membre du Conseil économique et social des Pays-Bas.

Mlle N. Z. N. Witteveen a été nommée représentant permanent des Pays-Bas au Conseil de l'Europe, avec le rang de Ministre plénipotentiaire.

Royaume-Uni

A la suite de trois élections partielles récentes, vingt-sept femmes sont maintenant membres du Parlement.

Union des Républiques socialistes soviétiques

Mme Ekaterina Furtseva a été nommée membre du Présidium du Parti communiste; elle est la première femme à occuper ce poste; Mme Furtseva était auparavant membre suppléant du Présidium.

Invitation au « Royal College of Nursing »

L'Organisation mondiale de la santé a fait parvenir à dix infirmières européennes une invitation à suivre les cours du « Royal College of Nursing », à Londres, pendant six mois. Sœur Rita Huelin, infirmière des Usines Maggi à Kempthal, est la seule Suissesse à faire partie du groupe des élèves. Celles-ci se joindront à une classe de vingt-cinq élèves de la fameuse école, qui est placée sous le patronage de la Reine d'Angleterre. (ASF).

(à suivre.) F. Baumgarten.

La bonne aïeule

(Suite)

suite de la relation d'un cas psychologique dont « l'argent » est responsable

Une petite silhouette de femme chétive. Bertha, sa cousine germaine. En famille, on la disait un peu toquée. Elle était d'une bonté sans bornes et avait dépensé une grande partie de sa fortune en faisant la charité! Son oreille était toujours ouverte à toutes les plaintes, et telle était sa main. Dans deux occasions, elle avait essayé de sauver des malheureux en donnant des garanties, et cela lui avait coûté le reste de sa fortune. Elle était restée sans ressources et à la charge de sa famille; mais avec la modeste rente qu'elle recevait, elle trouvait le moyen d'aider les autres. Moins on possède, plus on peut donner, car on fait alors le don le plus précieux, celui de soi-même.

Bertha tomba malade. C'était une faiblesse cardiaque. Tout d'abord elle n'y prit pas garde, puis elle dut garder le lit; mais son état ne s'améliorait guère. « Elle semble avoir un grave souci » disait le docteur. Et un jour, elle, la riche Madame, avait interrogé Bertha et lui avait demandé quelle préoccupation

me qu'elle n'avait jamais vu? On ne peut pas demander ça à un simple particulier, on le demande à la commune, à l'Etat!

« La commune, l'Etat? » avait répondu Bertha avec un sourire ironique; « Ils ne s'occupent que des invalides, des estropiés, des mendiants, c'est-à-dire des maux concrets, visibles et tangibles. La misère morale ne les regarde pas, de même que les hommes en général n'ont pas d'organes pour voir la misère spirituelle. C'est pour cela que, pour des malheureux comme Meyer, il faut des gens que Dieu a mis dans une condition très large, sans aucun mérite de leur part, pour s'occuper d'eux. Ils doivent comprendre que leur situation privilégiée n'est pas méritée et ils doivent créer un équilibre. Voilà mon opinion avait conclu Bertha avec une conviction profonde.

— « Alors, je n'aurais plus rien d'autre à faire qu'à créer de tels équilibres », avait-elle répondu « car partout autour de soi, on ne voit que de ces différences de fortune ».

— « Mais certainement tu devrais le faire », dit Bertha, jouer sans contribuer à faire

pour les autres, est un crime social et Bertha avait eu un petit rire amusé. Cette pauvre Bertha était décidément un peu folle.

Elle, elle avait toujours entendu dire que des rentes, en principe, ne devraient jamais

être servies; cela amoindrit l'homme, cela le décharge du souci de pourvoir à ses propres besoins; que l'homme courageux lutte seul pour sa propre existence; ce sera sa faute s'il ne réussit pas. Non décidément, elle ne donnera pas un sou pour celui-ci.

UNE SALLE
DE BAINS
1 m²

GRASSET
B. PETZOLD

17, SERVETTE
Tél. 33 80 30